République Française
Département du Val d'Oise
Canton de L'Isle-Adam

Envoyé en préfecture le 19/09/2025
Reçu en préfecture le 19/09/2025
Publié le
ID : 095-219500584-20250918-2025_43-DE

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise
Séance du 18 septembre 2025

Date de la convocation
10/09/2025
Date d'affichage
10/09/2025

Nombre de membres
Afférents au Conseil municipal : 23

En exercice : 22

Le dix-huit septembre de l'an deux mille vingt-cinq à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : **14** - Olivier ANTY, Véronique APPOLONUS, Nathalie BAHLIL, Abdoulaye DIATTA, Denis DUBOSQUELLE, Olivier FOUR, Céline FOURQUAUX, Anne-Marie GALLIMARD, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Sandra ORLUC, Dorothée OULIE, Nicolas TAGUAY,
Formant la majorité des membres en exercice.
Absents : 6 - Lisa CODET, Virginie COUTINHO, Carine FRAISSE, Ronald GEORGES, Sayed RUNJANALLY, Sylvia WARNER

Absents donnant pouvoir : **2** - Elodie ALBENDIN à Stéphane LACOSTE, Maryline GIRARD à Denis DUBOSQUELLE,

Secrétaire de séance : Nicolas TAGUAY

******

Réf : CM 2025-43

OBJET : Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau : 127ème opération en groupement de commande – Diagnostic et Schéma directeur du système d'Assainissement du SIAPBE

Pour : 16
Contre :
Abstentions :

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L 2334-42 et suivants du CGCT,

Vu le budget communal,

Considérant qu'afin de mettre en œuvre dans les meilleures conditions financières possibles les opérations d'investissement entrant dans le cadre des crédits votés, la Commune a engagé une recherche systématique des subventions et autres types de financements auxquels ses projets pourraient être éligibles,

Considérant que pour le projet de diagnostic et schéma directeur du système d'assainissement du SIAPBE, nous sommes susceptibles de bénéficier d'une subvention de la part de l'Agence de l'eau Seine Normandie,

Considérant qu'il convient donc à ce titre de solliciter le financeur dès à présent pour ce projet,

Le Maire explique à l'assemblée que conformément à la réglementation, un diagnostic décennal est requis. Le précédent, mené entre 2011 et 2014 a permis de dresser un état des lieux des réseaux, d'identifier les anomalies (eaux claires parasites, dysfonctionnements hydrauliques), de modéliser les réseaux et de proposer un programme de travaux hiérarchisés. Toutefois, de nombreuses actions prévues n'ont pas été réalisées à ce jour.

Publication électronique ou notification du : 19 SEP. 2025

MAIRIE de BERNES-SUR-OISE (VAL-D'OISE)

Envoyé en préfecture le 19/09/2025
Reçu en préfecture le 19/09/2025
Publié le
ID : 095-219500584-20250918-2025_43-DE

La nouvelle étude, prévue entre août 2025 et août 2027, vise à actualiser ce diagnostic pour les systèmes d'assainissement collectif et non collectif et à améliorer la performance des réseaux, réduire les rejets polluants et répondre aux exigences du SDAGE Seine-Normandie.

Elle comprend cinq phases : recueil des données, campagnes de mesures, modélisation, diagnostic global et élaboration du nouveau SDA. Des options spécifiques et tranches conditionnelles sont également prévues (tests supplémentaires, réunions de restitution etc.).

L'organisation de l'étude repose sur un groupement de commande coordonné par le SIAPBE, avec la participation de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise (pour prendre en compte les SDA existants des communes de Champagne-sur-Oise et Bruyères-sur-Oise), les communes de Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Mours, Nointel, Persan et Ronquerolles. Ce groupement pourrait évoluer suite à la Loi du 11 avril 2025 qui modifie les modalités de transfert de compétences assainissement qui a été engagé le 09 juillet 2025. S'il est approuvé par Monsieur le Préfet avant le 31 décembre 2025, le nombre d'acheteurs s'en trouvera réduit à deux, le SIAPBE et la CCHVO.

Le marché a été attribué à SAFEGE-HYDRACOS pour un montant d'étude de 1 269 068,35 € TTC. Le groupement d'achat sollicite l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour une aide de 80%, soit 922 958,80 €, le reste étant réparti entre les membres selon leur patrimoine d'assainissement et leur superficie.

Le plan de financement de cette opération pour Bernes-sur-Oise serait le suivant :

Coût total : 130 502,36 € HT

Agence de l'eau Seine Normandie : 104 401,89 €

Autofinancement communal : 26 100,47 €

La collectivité s'engage à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de subvention sollicité et le taux réellement attribué.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DÉCIDE :

- d'arrêter le projet 127ème opération en groupement de commande, diagnostic et schéma directeur du système d'assainissement du SIAPBE,

- d'adopter le plan de financement,

- de solliciter une subvention auprès de l'agence de l'eau Seine Normandie.

PRÉCISE :

- Que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 19/09/2025
Reçu en préfecture le 19/09/2025
Publié le
ID : 095-219500584-20250918-2025_43-DE

ADOPTÉ : à l'unanimité

Fait à Bernes sur Oise, le 18/09/2025
Vu pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,
Olivier ANTY

Le Secrétaire
Nicolas TAGUAY

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.
Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application « Télérecours citoyens » accessible par le biais du site www.telerecours.fr et ce en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative.

Envoyé en préfecture le 19/09/2025
Reçu en préfecture le 19/09/2025
Publié le
ID : 095-219500584-20250918-2025_43-DE